—HEAD Genève	**Bachelor HES-SO en Design** HEAD - Genève **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	**Modules d'Atelier et de projets 1 – Communication visuelle**
Type de module	Module de l'orientation CV
Code	21ATC
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 1
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	**Typographie cinétique :** apprendre à créer et à développer des concepts graphiques et typographiques animés non-narratifs. **Composition graphique :** s'initier à la composition d'une image et à ses différentes formes de transposition graphique, prendre conscience du pouvoir sémantique d'une image. **Mise en page :** s'initier à la mise en page en abordant la cohérence sémantique du texte ; structurer et hiérarchiser l'information et les éléments graphiques et typographiques. **Semaines inaugurale et hors-cadre :** expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partages d'expériences.
Contenu et formes d'enseignement	**Typographie cinétique** : initiation à la typographie en mouvement à l'aide du logiciel « After Effects » ; initiation aux codes. **Composition graphique :** atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline ; cours illustré d'exemples issus de l'histoire de l'art et du design graphique. **Mise en page :** atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline ; échanges et discussions autour d'ouvrages exemplaires. **Semaines inaugurale et hors-cadre :** programme spécifique de workshops ou de voyages d'études.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les professeur-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. **Typographie cinétique** : évaluation des différents exercices réalisés en atelier. **Composition graphique :** évaluations régulières durant le module, sous forme de travaux pratiques. **Mise en page :** évaluations régulières durant le module, sous forme de travaux pratiques. **Semaine inaugurale et hors-cadre :** la présence de l'étudiant-e-x et la qualité de son investissement dans le cadre des workshops ou des voyages d'études font l'objet de l'évaluation. Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.

Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.
Enseignant-e-x-s	Roger Gaillard, Cécile Nanjoud, Rob van Leijsen et autres intervenant-e-x-s
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	30.06.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.